



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Je veux installer une piscine gonflable...

Pour une piscine gonflable de moins de 10 m²...

 Pas de formalité



Pour une piscine gonflable de plus de 10 m²...

 Son installation est limitée à 3 mois
Pas de formalité

 Elle est installée pendant plus de trois mois
Déclaration préalable

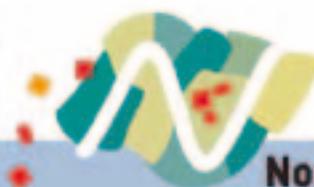


 PAS DE FORMALITÉ

 DÉCLARATION PRÉALABLE

 PERMIS DE CONSTRUIRE

Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), renseignez-vous à la mairie



Nouveau Permis de Construire
Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.